

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

La réservation est personnelle ; il est interdit de sous louer ou de céder à un tiers

En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping.

Clause attributive de juridiction : les litiges éventuels seront de la compétence exclusive du Tribunal de La Roche sur Yon.

En cas d'annulation par courrier au moins deux mois avant la date prévue, les arrhes seront remboursés. Passé ce délai, les sommes versées restent acquises au camping

En cas de panne ou de léger contretemps et, sauf avis contraire de votre part, le versement des arrhes vous assure le maintien de la réservation 24 heures après la date prévue de votre arrivée. Cet accord à valeur de contrat et engage les 2 parties

Il est établi en 2 exemplaires. le demandeur complète et signe les deux exemplaires et les renvoie accompagnés de la somme correspondante au camping qui lui retourne un exemplaire signé pour confirmation. Le contrat ne devient définitif qu'après l'envoi de la confirmation par le gérant du camping.

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

Barbecue électrique interdit.

Piscine non surveillée les enfants doivent être accompagnés d'un adulte

Les animaux sont impérativement tatoués, vaccinés (carnet de santé obligatoire), tenus en laisse ou attachés : en aucun cas ils ne doivent être laissés seuls dans les installations en l'absence de leur maître. Les chiens de 1^{ère} et

2^{me} catégorie sont interdits

En dehors des soirées organisées par le camping, le silence est exigé entre 23 h et 7 h.

Dès votre arrivée, vous êtes tenus de passer au bureau d'accueil pour votre inscription définitive.

Lorsque le séjour est commencé, il n'y a pas de remboursement possible quel qu'en soit le motif Vous êtes priés de vous conformer aux règles de tri des déchets et ordures ménagères.

PRISE DE VUE, VIDEO

Nous pouvons être amenés à vous prendre en photo pour refaire notre publicité, si vous ne le souhaitez pas il faudrait nous le notifier par courrier recommandé, avant votre arrivée

CLAUSES PARTICULIERES A LA RESERVATION D'EMPLACEMENT

En cas de départ anticipé, quel qu'en soit le motif, la totalité du séjour réservé sera due au camping.

Toute modification pouvant entraîner ou non une modification du montant du séjour doit être signalée à l'arrivée. Toute demande de location d'emplacement sera accompagnée d'un règlement de 50 € à titre d'arrhes + 15 € de frais de réservation. Le solde du séjour se règlera à l'arrivée.

CLAUSES PARTICULIERES AUX LOCATIONS

Toute demande de location d'hébergement doit être accompagnée d'un règlement de 150 € à titre d'arrhes + 15 € de frais de réservation. Le solde du séjour se règle à l'arrivée.

La location n'est consentie que par période d'une semaine complète : soit du samedi 15 h au samedi 10 h.

Une caution de 250 € est demandée à l'entrée pour couvrir les éventuels dégâts. Celle-ci vous est restituée 8 jours après votre départ après contrôle et sous déduction des manquants ou cassés.

Nettoyage de la location en fin de séjour : forfait de 80 € si nécessaire.

Le nombre de personnes indiquées pour chaque location est un nombre maximum sur l'emplacement. J'ai pris connaissance des conditions de Réservation, et déclare les accepter sans réserve

Bon pour accord,

Le Client

La Direction